

■ **MARC RUEGER Sàrl en liquidation**, à Montagny (FR), l'exploitation d'une entreprise oeuvrant dans le secteur de la construction, etc. (FOSC du 24.09.2004, p. 5). Par ordonnance du 04.10.2004, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.
Journal no 4773 du 08.11.2004
(02540200 / CH-217.0.240.129-0)